

Admission et inscription aux Modules de Professionnalisation

Les enseignements des modules de professionnalisation sont soumis à agrément pédagogique.

Liste des groupes pour 2023/2024

GROUPES 116

Mercredi 18 21 H: Yvon Miossec

Vendredi 18 21 H: Nadine Poussin

Samedi 9H30 17H (une semaine sur deux) : Amélie Sandoval

Cnam entreprises 9H30 17H: Yvon Miossec et Emmanuel Poussard

GROUPES 117

Lundi 18 21 H: Guiseppe Scavo

Mardi 18 21 H : Siaka Sanou

Jeudi 18 21 H: Sophie Legrain

Cnam entreprises 9H30 17H : Maria Ianeva Rossitza Kaltcheva

Modules de Professionnalisation 1ère année

Pour demander l'entrée en 1ère année, c'est à dire en **PST116**, en **PST117** et éventuellement en **PST115**, il faut avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement correspondant aux cours magistraux, à l'exception du cours PST108 et de l'UE optionnelle, et avoir commencé les démarches administratives en cas de dispense d'enseignements.

Un dossier de candidature doit être constitué et adressé au secrétariat de la chaire **avant le 09 septembre 2023**. Sa composition est disponible dans l'encadré "A télécharger" de cette présente page internet. **Veillez à consulter tous les documents de l'encadré "A télécharger"**.

[2023 24 PST 115 Inscription et planning module PST 115 Methodes psychometriques](#)

ATTENTION : TOUTES les demandes d'agrément (autre que pour le pst 115 et pst 218) doivent arriver à M. Miossec en y intégrant une copie pour Mme TERRIOT.

Modules de Professionnalisation 2ème année

Pour la demande d'accès au pst 218 (pratiques de terrain en psychologie du travail)

Il faut envoyer par COURRIER POSTAL une lettre marquant DEUX CHOIX de groupes **entre le 1^{er} septembre et le 15 septembre 2023.**

PROCÉDURE DE DEMANDE D'INSCRIPTION AU PST 218 :

- Envoyer uniquement par courrier postal
- une lettre de candidature (document à télécharger)
- les attestations de validation aux UE
- Date limite : le lundi 18 septembre

Document à télécharger pour la demande d'inscription : [ici](#)

Voici la liste des groupes :

Lundi: 18h-21h : Jean Luc Tomàs et Maria Ianeva

Mardi: 14h-17h : Katia Kostulski et Jean Yves Bonnefond

Mercredi: 18h-21h : Cécile Briec et Amelie Sandoval

Jeudi: 18h-21h : Frédérique Debout et Sylvie Esman

Dans ce courrier il faut aussi ajouter toutes les UE validées : pour ce qui concerne le pst 117 si la note n'est pas encore attribuée, il faudra juste le dire.

Le courrier doit être envoyé à **Jean-Luc TOMAS 41 RUE GAY LUSSAC, 75005 PARIS, en écrivant Pst 218 sur l'enveloppe.**

Les groupes constitués seront affichés au 4ème étage (en septembre ou en octobre).

A télécharger

[Candidature 2023 - 2024](#) : PST115, PST116 et PST117.

[Demande d'inscription élèves agréés](#)

[Demande d'inscription élèves non agréés](#)

Document à télécharger pour la demande d'inscription au PST 218 : [ici](#)

Nous contacter

<https://psychologie-travail.cnam.fr/admission-et-inscription-aux-modules-de-professionnalisation-141015.kjsp?RH=156>